Marie-Assomption
23, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
819 728-2910

Maternelle
Liste des effets scolaires 2023-2024

S.V.P bien identifier au nom de votre enfant

- ❑ Crayons de couleur en bois (boîte de 24)
- ❑ Gros crayons feutre (16 couleurs différentes)
* ❑ 1 boîte à crayon (pour les 2 articles ci-dessus)

- ❑ 2 bâtons de colle mauve ou bleu
- ❑ 1 crayons de plomb HB
- ❑ 1 gomme à effacer
* ❑ 1 ciseau
* ❑ 1 crayon effaçable à sec à pointe fine
* ❑ 1 crayon effaçable à sec à pointe moyenne
* 1 étui à crayon (Pour les 6 articles ci-dessus)

- ❑ 4 duo-tangs (pas en plastique)
* ❑ 1 chemise à pochettes

* ❑ 1 baluchon avec un pantalon long et sous-vêtement de rechange
* ❑ Espadrilles ou souliers d'intérieur à semelles de caoutchouc **SANS LACETS**
* ❑ Sac d'école (idéalement un sac à dos)
* ❑ Boîte à dîner

CE QUI EST UTILE :

⇒ **Aiguiser tous les crayons de bois.**
⇒ **Aider l'enfant à être autonome à l'habillage : fermeture éclair, etc.**
⇒ **Aider l'enfant à être autonome à la salle de bain.**

Si vous avez des questions, appelez-moi au 819 728-2910.
Christine Jolette, enseignante à la maternelle

Code vestimentaire

Je m'habille proprement et convenablement selon les saisons.

Dans le choix de mes vêtements, je me respecte et je respecte l'autre. Mes vêtements sont décents. Ils couvrent la poitrine et sont assez longs pour couvrir la ceinture. La bretelle spaghetti est acceptée pour les élèves de la maternelle et du 1er cycle. Le legging est permis en autant qu'il soit porté avec un chandail qui couvre le fessier. Les pantalons troués, les culottes courtes et les jupes doivent couvrir jusqu'à la mi-cuisse. De plus, les pantalons troués doivent couvrir suffisamment les jambes. Les faux ongles ne sont pas acceptés.

À mon crochet, je dépose : casquette, tuque, chapeau, veste et manteau.

Pour ma sécurité, je porte des chaussures appropriées selon la température et l'activité pratiquée. Seuls les souliers plats sont admis.

Les vêtements ou les accessoires que je porte prônent des messages de paix et d'harmonie (non violents).

Une intervention sera faite auprès de l'élève en cas de non-respect du code vestimentaire…

Si je ne m'habille pas correctement, un vêtement convenable me sera prêté.